

## Concertation bruxelloise de l'aide au secteur sans-abri

### Compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2016

(exceptionnellement uniquement disponible en version française)

**Présents:** Rocco Vitali (Cabinet Fremault), Christine Dekoninck (Kabinet Smet), Margaux Katz (CPAS Bruxelles), Vincent Desirote (CPAS St Gilles), Gille Feyaerts (Observatoire de la santé et du social), Birger Blancke (Bicofederatie), Christine Vanhessen (AMA), Rebecca Thys (BWR), Murielle Poncelet (SPRB-service logement), Betty Nicaise (FDSS), Vincent Monteca (Samusocial), Sophie Damien (Médecins du Monde), Annick Mandane (COCOF), Jean Peeters (Front des SDF), Christine Noël (SMES-B), Stefania Marsella (Fédé Maisons médicales),

**Excusés:** Laurence Noël (Observatoire de la santé et du social), Jan Verellen (BPA), Brigitte Paternostre (CCC), Grégoire Kireeff (SPRB-service logement), Isabelle Etienne (La Strada) Claire Masson (STIB)

Animation: Nicole Mondelaers (la Strada) et Annette Perdaens (la Strada)

#### 1. Approbation du PV du 20 mai 2016

Le PV est approuvé.

#### 2. Présentation de l'étude de l'AMA : « Le post-hébergement » par Christine Vanhessen et Julie Turco

Voir ppt en attaché.

##### **Débat**

- Les maisons d'accueil de la Cocof prévoient toutes une période de transition à la sortie d'une maison d'accueil. Ce travail, effectué par les travailleurs de la maison d'accueil, est un gage de réussite du retour à l'autonomie. Dans ce cadre, le lien avec le travailleur est prépondérant et évite de confronter la personne à un sentiment d'abandon au moment de quitter la vie collective telle qu'elle existe en maison d'accueil et lui permet d'affronter un certain isolement social.
- Rocco Vitali et Christine Dekoninck rappellent qu'un projet de nouvelle ordonnance Cocom, spécifique au secteur sans abri, va voir le jour avant la fin de l'année. Il assurera une vision d'ensemble du secteur et la fin de l'activité de « superposition » des services. Les différents services seront appelés à travailler ensemble en réseau. Le financement sera abordé de manière globale afin de renforcer les services existants. Les CPAS seront associés plus efficacement au dispositif. Les débats budgétaires vont s'articuler autour des questions de coordination et de réseaux.
- Rocco Vitali informe la Concertation de l'existence d'un nouveau décret maison d'accueil en Cocof dans laquelle le post-hébergement sera pris en compte.
- La politique du logement sera élargie et mettra en place de nouveaux dispositifs tels que le bail glissant via un agrément spécifique et des incitatifs financiers pour les AIS.
- Birger Blancke rappelle que les services de guidance à domicile existent depuis longtemps, travaillent sur la durée et assurent l'accompagnement sur des périodes plus ou moins longues tant que les personnes en ont besoin. Le logement solidaire vient compléter un dispositif

important dans le paysage social bruxellois pour développer des formes collectives de logement et lutter efficacement contre l'isolement social.

- Il est important pour les personnes les plus vulnérables puissent conserver un « répondant » qui puisse assurer le relais entre différents types de prise en charge, par exemple de la maison d'accueil vers le logement individuel.
- La question de l'évaluation des besoins des personnes sans abri reste cruciale pour mieux agencer l'organisation, les objectifs et les méthodologies des différents services.

### **3. Présentation de l'étude de Innovlris : «Quelle continuité de soins pour les publics précarisés souffrant d'une affection chronique en Région de Bruxelles-Capitale ? » par Marie Dauvrin**

**Voir ppt en attaché**

**Débat**

- La prévention reste toujours déficitaire.
- Des contingences minent les situations de vie quotidienne : Que faire lorsqu'une personne est exclue du logement parce qu'elle relève du RIS ? Que faire lorsqu'un logement est insalubre et que personne n'offre des possibilités de relogement ? Pourquoi le CPAS ne serait-il pas prévenu par le juge lors d'une requête d'expulsion (Note de l'auteur : il l'est!) ? Quel suivi prévoit-il dans ce cas ? L'application de l'adresse de référence n'est toujours pas satisfaisante, même si un travail de concertation a été mené entre CPAS et Communes grâce au groupe de travail de la section Aide sociale du Conseil consultatif Cocom.
- Christine Dekoninck rappelle le rôle essentiel de l'avis du Conseil consultatif pour le prochain projet d'ordonnance qui mettra en forme juridique la Note de politique d'aide aux sans-abris de la Cocom.
- 

### **4. Divers**

- Dénombrement du 7 novembre 2016. Explications (voir site la Strada) et appel aux bénévoles.
- Changement de date de la prochaine réunion (qui tombe lors de la semaine sans abri) : le vendredi 2 décembre 2016 à 9h15.

AP 29sept2016